



BILAN A MI-MANDAT DES CAMARADES SIEGEANT
A LA SRIAS DES PAYS DE LA LOIRE

(SECTION REGIONALE INTERMINISTERIELLE D'ACTION SOCIALE)

Renforcée depuis mai 2009 au sein de cette instance, **la CGT a gagné la présidence de la SRIAS**. Le président, James VARENNES, camarade CGT DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) 85, a été élu pour un mandat de trois ans et depuis peu nouvellement coopté au CIAS (comité interministériel d'action sociale – instance nationale regroupant l'ensemble des sections régionales).

La CGT rappelle que ces instances concernent l'action sociale dévolue aux fonctionnaires de l'Etat (un peu à l'image des comités d'entreprises ou des comités d'œuvres sociales).

Le président souligne que le fil conducteur de cette instance est l'intérêt général des 80 000 agents de la fonction publique de l'Etat dans notre région des Pays de la Loire.

Sous l'impulsion nouvelle de la CGT au sein de la SRIAS, de nouveaux et nombreux chantiers ont été ouverts :

- la restauration collective
- le logement
- la formation des acteurs régionaux de l'action sociale
- l'accès à la culture pour tous les fonctionnaires d'Etat en Région
- l'engagement de la SRIAS face aux catastrophes naturelles (Xyntia)
- 2 journées de forum consommation

La section Pays de Loire fonctionne en commission permanente et se réunit une journée par mois pour faire le point des différents dossiers en cours et recenser de nouvelles propositions afin de monter de nouvelles actions. Cette commission est composée de membres mandatés issus des organisations syndicales représentatives des fonctionnaires (CGT – FSU – FO – CFDT – CGC – CFTC – SOLIDAIRES – UNSA).

Depuis la présidence CGT, 3 assemblées plénières de la SRIAS se sont déroulées en présence des acteurs de l'action sociale en région : parité syndicale – parité administrative – préfet et représentants des bureaux de l'action sociale des préfectures et des administrations. La CGT y a apporté toute sa contribution, notamment pour critiquer la mise en place de la RGPP, le volet social de cette réforme ayant été complètement oublié. Nous en voulons pour preuve que la fameuse plate-forme RH est toujours vide de contenu.

Des comptes rendus CGT de chaque plénière sont réalisés et communiqués à l'ensemble des fonctionnaires.

Toujours sous le dynamisme du président, la CGT, accompagnée des autres organisations syndicales, a impulsé la production et la diffusion de la lettre de la SRIAS qui normalement circule tous les trimestres dans toutes les administrations.

A - Engagement de la SRIAS face aux catastrophes naturelles (Xyntia)

L'engagement de la SRIAS et tout particulièrement celui de son président, accompagné des acteurs sociaux, a permis d'effectuer un travail collégial et efficace sur le terrain (rencontre des fonctionnaires actifs et retraités sinistrés).

Dès le lendemain de la tempête, la commission permanente a apporté son soutien aux victimes de cette catastrophe en y associant le préfet de région. **Immédiatement la SRIAS a saisi la DGAFP (Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique) qui a octroyé 50 000 euros d'aide d'urgence**. Le président s'est déplacé maintes fois sur le terrain afin de rencontrer les personnes pour les soutenir moralement et évaluer leurs besoins.

B - Restauration collective

De nombreux travaux dans les restaurants inter administratifs régionaux (Nantes – Laval – Angers – La Roche sur Yon) ont été validés par la commission permanente, des crédits déconcentrés ont alors été alloués et les travaux effectués (mises aux normes – remplacements de matériels vétustes – améliorations ...)

La CGT a été saisie de nombreux dossiers relatifs à la restauration. Lors des 3 plénières passées, elle a vivement interpellé le préfet sur la nécessité de créer rapidement une restauration collective digne de ce nom sur Saint-Nazaire. Un recensement des besoins semble être toujours en cours et le préfet s'est engagé à faire un retour à la commission permanente.

La CGT a aussi été interpellée par des responsables de RIA qui craignent la fermeture de leur restaurant faute de convives suffisants, conséquences inhérentes des massives suppressions d'emplois chez les fonctionnaires.

La SRIAS interviendra auprès du préfet et proposera des actions pour sauvegarder notre restauration collective.

C - Formation des acteurs régionaux de l'action sociale

Des formations pour les acteurs régionaux de l'action sociale ont été mises en place en partenariat avec le service formation de la plate forme RH (préfecture de région) : introduction du bio dans les RIA - réglementation, enjeux et sensibilisation des gestionnaires des RIA - monter un projet.

Un forum consommation destiné à l'ensemble des fonctionnaires en région s'est tenu à Nantes en 2010.

D - Logement

La préfecture de l'Ile et Vilaine a mis en place un logiciel de gestion informatisée des logements sociaux réservés aux agents de l'Etat. Via Internet, chaque fonctionnaire peut réserver un logement ou connaître en temps réel la liste des logements disponibles et les démarches nécessaires à effectuer.

La proposition de la SRIAS de mettre à disposition un outil similaire pour notre région n'a pas été retenue ; en effet un logiciel national doit être mis à disposition des préfectures. Ce dernier semble moins performant que celui du 35 car il ne permet pas de recenser les vacances de logements en temps réel.

Pour la CGT, la pénurie constatée quant aux logements réservés pour les agents est préoccupante. A cela s'ajoute un loyer parfois prohibitif pour des bas revenus.

Par ailleurs, pour la CGT il n'est pas question de confondre logement social et logement RESERVE par les délégations d'action sociale ; le logement social se caractérise par des logements locatifs publics proposés aux locataires à des coûts (loyer + charges) n'excédant pas 20% de leurs revenus ; alors que les logements réservés par les délégations appartiennent bien souvent à des bailleurs privés qui ont , eux, une autre politique tarifaire des loyers.

E - Carte culture-loisirs

A ce jour environ 6 000 cartes ont été distribuées en région Pays de Loire. Une réunion avec les correspondants de préfecture a mis en évidence certaines difficultés (recensement des agents – diffusion des informations); le manque de personnel dans les services sociaux tant des préfectures que des administrations a engendré ces dysfonctionnements – notamment retard dans la distribution des cartes et envoi tardif des offres privilégiées auprès des collègues.

Avec 0,72 € par agent et par an, la SRIAS ne peut pas faire de miracle. En 2011, le budget de la SRIAS Pays de Loire a été amputé par le ministère de la Fonction Publique, passant de 75 000 à 62 000 €.

Malgré cela en 2010 la carte culture loisirs a été mise en place, gratuitement pour les agents, et commence à fonctionner. La CGT va continuer à se battre pour obtenir un meilleur budget et des moyens humains au service de l'action sociale pour tous les agents de l'Etat actifs et retraités.

VOS REPRESENTANT-ES CGT A LA SRIAS PAYS DE LOIRE

Marianne GAUTIER – DGFIP 44 - 02.51.12.85.53

Andrée MARGELLY – retraités FINANCES

Christophe ANDRE – DGFIP 44 - 02.40.85.68.38

Christian DAVIAU – DGA (défense)

James VARENNES – DDTM 85 (et actuel président) - 06.70.03.94.49